

PROJET D'AGGLOMÉRATION DE 4^E GÉNÉRATION GRAND GENÈVE Synthèse

© Jean Revillard



**PROJET D'AGGLOMÉRATION
DE 4^E GÉNÉRATION
GRAND GENÈVE
Synthèse**



Voir au-delà des frontières

Editorial

Voir au-delà des frontières



Paysage du Grand Genève

Les habitant.e.s du Grand Genève façonnent chaque jour, par leurs choix, leurs pratiques et leurs désirs, ce territoire qu'ils partagent. En jouant à saute-frontière entre deux pays, deux cantons, deux départements, elles et ils partagent une multitude de cultures et d'usages. Plus d'un million de nos concitoyen.ne.s, par leurs déplacements, à la faveur de leurs choix de résidence ou de consommation, par leurs pratiques sportives, culturelles et de loisir affirment la réalité transfrontalière de notre bassin de vie.

Dans notre territoire, au cœur de l'Europe, les questions institutionnelles et internationales ne peuvent être dissociées des réalités quotidiennes. Depuis le premier projet d'agglomération en 2007, le Grand Genève a accueilli 180'000 nouveaux habitant.e.s, soit plus que la population des agglomérations de Lausanne, Berne ou Annecy. Les 650'000 passages quotidiens aux frontières du canton de Genève illustrent le fait que le marché de l'emploi, l'habitat, les déplacements mais aussi les activités de loisir et culturelles, se pratiquent

à l'échelle régionale et que les habitudes de vie se développent en élargissant le champ à l'ensemble de la métropole du Grand Genève.

La réalité de cette agglomération est vécue par les habitant.e.s dans les nombreuses possibilités qui leur sont offertes, au cœur d'un cadre de vie incomparable, entre lac et montagnes.

Face à la réalité enviable mais complexe de notre territoire, nous, élu.e.s français.e.s et suisses du Grand Genève, avons affirmé à plusieurs reprises notre volonté de relever collectivement les défis quotidiens liés à la forte attractivité de notre territoire. En effet, nous devons gérer les conséquences des disparités spatiales, économiques, sociales et sociétales. Fédérés depuis 2005 pour construire conjointement et concrètement notre agglomération, nous avons la chance de pouvoir choisir notre destin, d'en dessiner les contours, d'imaginer notre devenir. Nous le faisons, ensemble, à travers le Grand Genève.

Depuis le dernier Projet d'agglomération, la mise en service du Léman Express, plus grand RER transfrontalier d'Europe, conjuguée à l'extension des réseaux de tramways et de bus ainsi qu'à la réalisation de voies vertes pour piétons et cycles, a ouvert le temps des concrétisations, largement plébiscitées par la population. Cette révolution de la mobilité s'appuie sur les nouvelles gares et leurs abords, véritables lieux de vie au cœur de nos villes. En l'espace de cinq ans, nous avons franchi ces premières étapes, essentielles, dont la portée se mesure nettement malgré les obstacles.

Aujourd'hui, le Projet d'agglomération 4 conforte les acquis des générations précédentes et réaffirme cette vision d'ensemble d'une agglomération verte, multipolaire, compacte à laquelle nous avons souhaité ajouter les enjeux

de proximité tout en rappelant le caractère fondamental de la dimension transfrontalière. Les mesures contenues dans le Projet d'agglomération 4 affirment le rôle central des infrastructures de transports publics et des mobilités douces pour répondre à nos défis, en préservant nos ressources, notre socle territorial et en redéveloppant des quartiers animés et agréables à vivre, au cœur des localités. Les choix de priorisation partagés sur ces projets témoignent de leur qualité et de leur contribution à la préservation de notre environnement.

En effet, accompagner les changements de comportements, à l'aune des objectifs de la transition écologique visant la neutralité carbone en 2050, constitue notre défi majeur. Pour préserver nos ressources communes, agir pour la qualité de l'air et protéger la biodiversité, il est nécessaire que chacun.e fasse sa part équitable d'efforts pour aller vers la sobriété, sans que l'on perde notre qualité de vie. Notre rôle sera de permettre ces transformations pour devenir une métropole exemplaire qui sait allier le développement, notamment économique, et la préservation de l'environnement. Le prochain Projet d'agglomération devra s'appuyer sur une vision d'ensemble entièrement renouvelée pour intégrer pleinement la transition écologique, vers une société résiliente et décarbonée.

C'est ce futur qu'il nous appartient aujourd'hui de dessiner en mettant en œuvre par-delà les frontières notre capacité à coopérer, à dépasser nos différences et à construire un avenir commun à l'échelle du Grand Genève, pour nous, citoyen.e.s et habitant.e.s du Grand Genève.

Antonio HODGERS
Conseiller d'Etat,
République et Canton de Genève
Président du Groupement local
de coopération transfrontalière
Grand Genève.

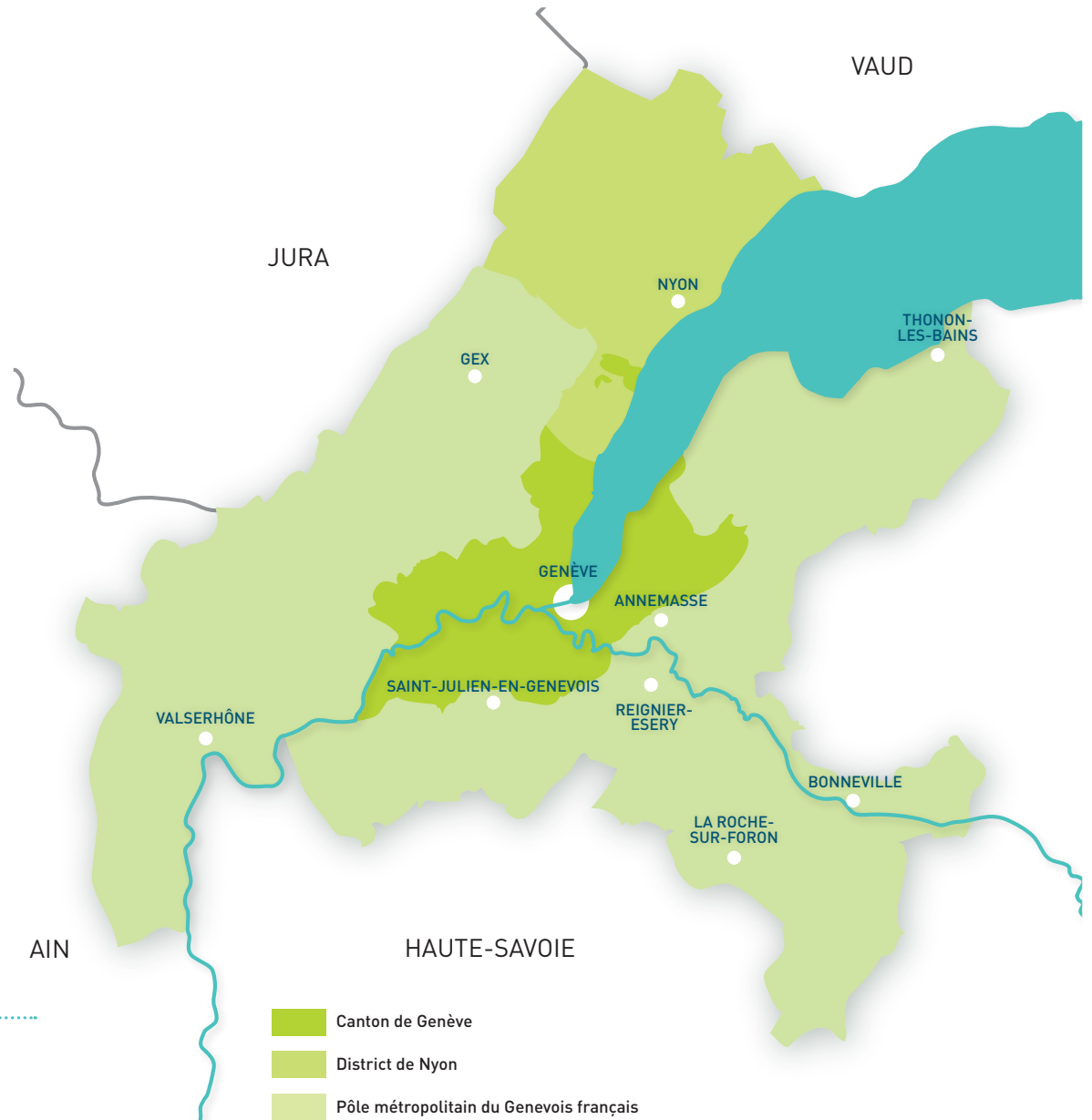
Christelle LUISIER BRODARD
Conseillère d'Etat,
Canton de Vaud.

Christian DUPESSEY
Président,
Pôle métropolitain du Genevois français.



Introduction

Qu'est-ce que le Grand Genève ?



2 pays
2 cantons
2 départements
1 région

209 communes

2000 km²

1'000'000 habitants

535'000 emplois

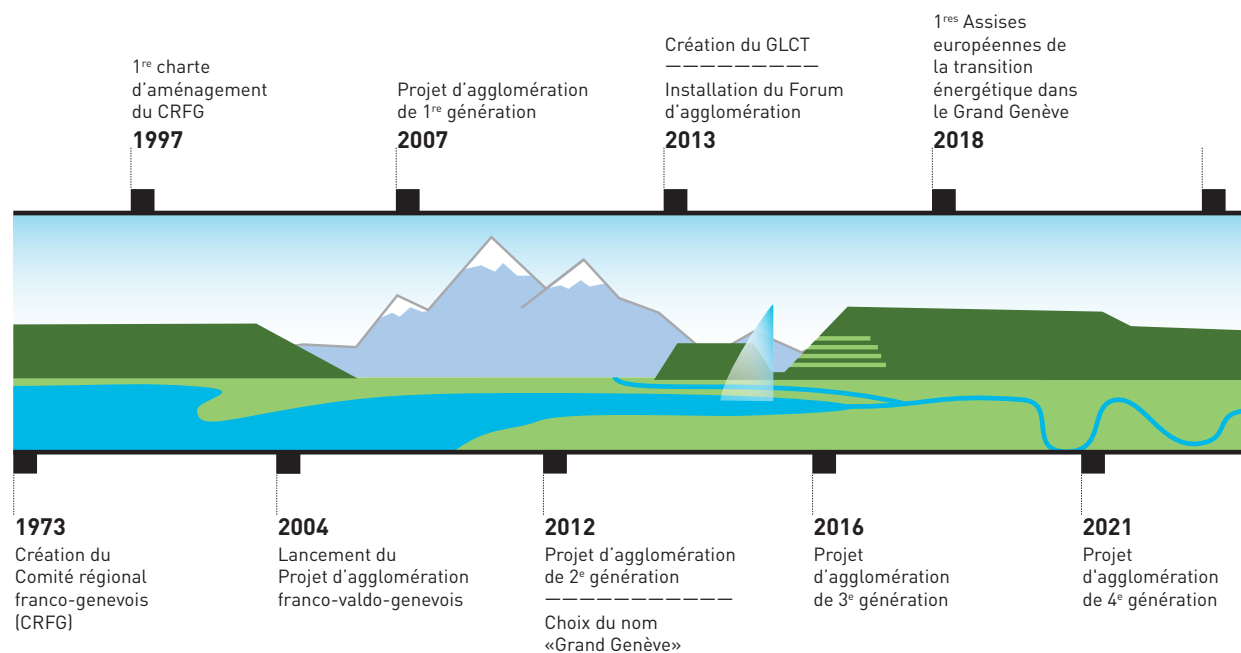
Territoire du Grand Genève

Entre Alpes, Jura et lac Léman, de Nyon à Bonneville et de Valserhône à Thonon-les-Bains, en passant par Gex, Meyrin, Saint-Julien-en-Genevois, Genève, Annemasse et La Roche-sur-Foron, plus d'un million d'habitants vivent la réalité d'un territoire au cadre de vie exceptionnel et très attractif. Leurs déplacements, leurs vies personnelles et professionnelles, leurs choix de résidence et de consommation, leurs pratiques sportives et culturelles, façonnent un bassin de vie transfrontalier.

Dans l'optique de répondre aux défis de ce territoire et de dépasser les difficultés liées à la présence d'une frontière, les acteurs publics se structurent depuis les années 1970 pour créer des espaces de dialogue et d'échange politiques. La création du Groupement local de coopération transfrontalière (GLCT) Grand Genève en 2013

a permis aux partenaires de mutualiser leurs ressources et leurs compétences pour conduire des études, des projets et des actions dans trois domaines essentiels : la mobilité, l'aménagement du territoire et l'environnement-paysage.

Ainsi, avec l'appui comme membres associés de la Confédération suisse et de l'Etat français, les cantons de Genève et de Vaud, la région Auvergne – Rhône-Alpes, les départements de l'Ain et de la Haute-Savoie, la Ville de Genève, la Région de Nyon et le Pôle métropolitain du Genevois français (qui regroupe les Communautés d'agglomération du Pays de Gex, de Thonon-les-Bains, d'Annemasse et les Communautés de communes du Pays Bellegardien, du Genevois, d'Arve et Salève, du Pays Rochois et de Faucigny-Glières) s'organisent pour aménager le territoire.



La gouvernance du Grand Genève

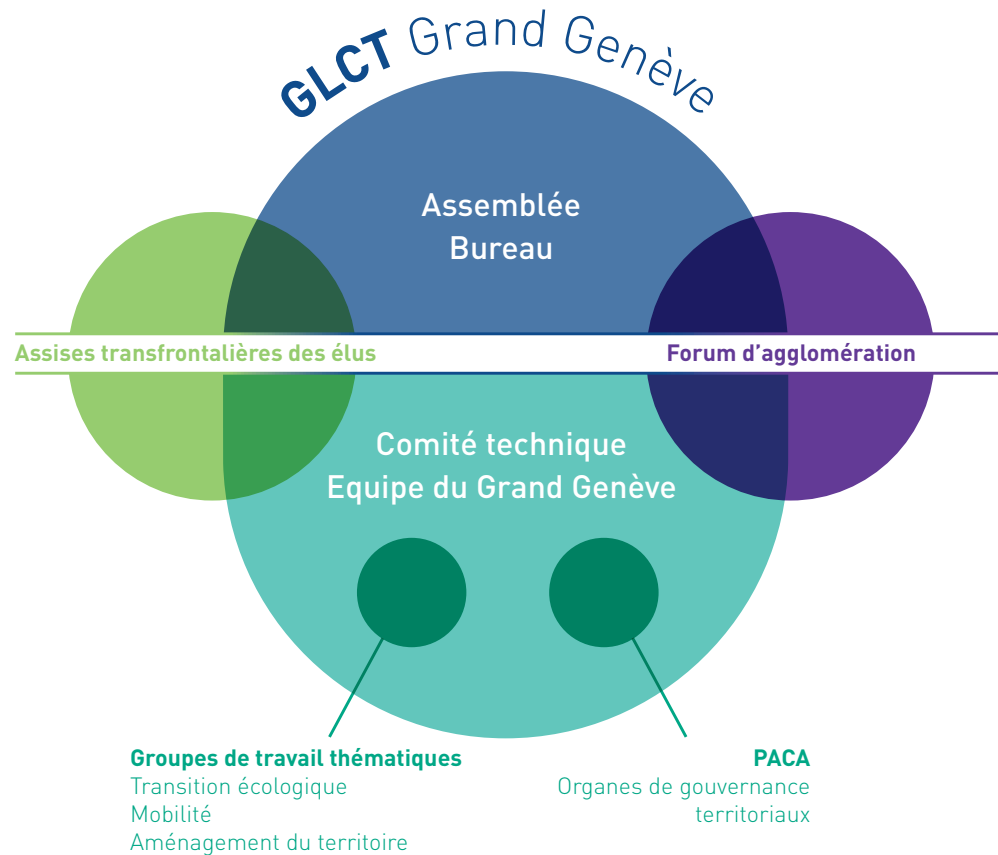


Schéma de gouvernance du GLCT Grand Genève

Vingt-quatre élus, représentant à égalité les parties suisse et française, composent l'**Assemblée du GLCT**. Elle se réunit 3 fois par an et est coprésidée par le Canton de Genève, le Canton de Vaud et le Pôle métropolitain du Genevois français.

Le **Bureau** du GLCT Grand Genève, composé de huit élus, se réunit 3 à 4 fois par an. Il pilote les différentes actions du GLCT et prépare les Assemblées.

Trois groupes de travail thématiques politiques, consacrés à la mobilité, à l'aménagement du territoire et à la transition écologique, permettent un travail approfondi et de proximité, avec les élus chargés des thématiques au sein des collectivités membres.

Les huit **Périmètres d'aménagement coordonnés d'agglomération (PACA)** constituent des instances politiques territorialisées pour tenir

compte des spécificités selon les enjeux locaux, et permettre la participation des acteurs. Ils précisent également les modalités de déclinaison sur les trois domaines essentiels (mobilité, aménagement du territoire, environnement-paysage).

Une fois par an, les **Assises transfrontalières des élus** réunissent les parlementaires genevois, vaudois, français ainsi que les élus locaux du territoire. Elles sont coprésidées par les présidents des Grands Conseils genevois et vaudois et le président du Pôle métropolitain du Genevois français ; elles traitent de sujets transversaux.

Enfin, le **Forum d'agglomération** représente la société civile organisée du Grand Genève. Il participe à ce titre aux travaux menés par le GLCT.

Les Projets d'agglomération

Depuis 2003, la Confédération suisse participe au financement de projets de transport dans les villes et agglomérations, pour assurer le développement des transports, en l'articulant de façon efficace avec l'urbanisation. Ces « Projets d'agglomération » sont un pilier important du développement durable des territoires en Suisse et sont amenés à être renouvelés tous les quatre ans.

Transports et urbanisation sont étroitement liés : le développement urbain génère de nouveaux besoins de déplacements et, dans le même temps, le développement des transports favorise la croissance urbaine. La Confédération suisse invite donc à une planification coordonnée, pour éviter les surcharges des réseaux de transport, la dispersion du bâti et les atteintes à l'environnement.

La construction transfrontalière du Grand Genève a été rythmée ces quinze dernières années par les générations successives du Projet d'agglomération. Chacun d'entre eux a permis de concrétiser de nombreux projets structurants dans les territoires qui composent le Grand Genève, mais également sa construction politique et institutionnelle.

Sur la base d'un diagnostic, tous les quatre ans, les Projets d'agglomération défendent une **vision d'ensemble** de long terme, élaborent des **stratégies** adaptées et précisent les **mesures** à mettre en œuvre pour répondre aux enjeux majeurs. **Depuis 2007, ce sont ainsi 397 mesures urbanisation, mobilité et environnement-paysage qui ont été portées par les maîtres d'ouvrage des Projets d'agglomérations du Grand Genève !**

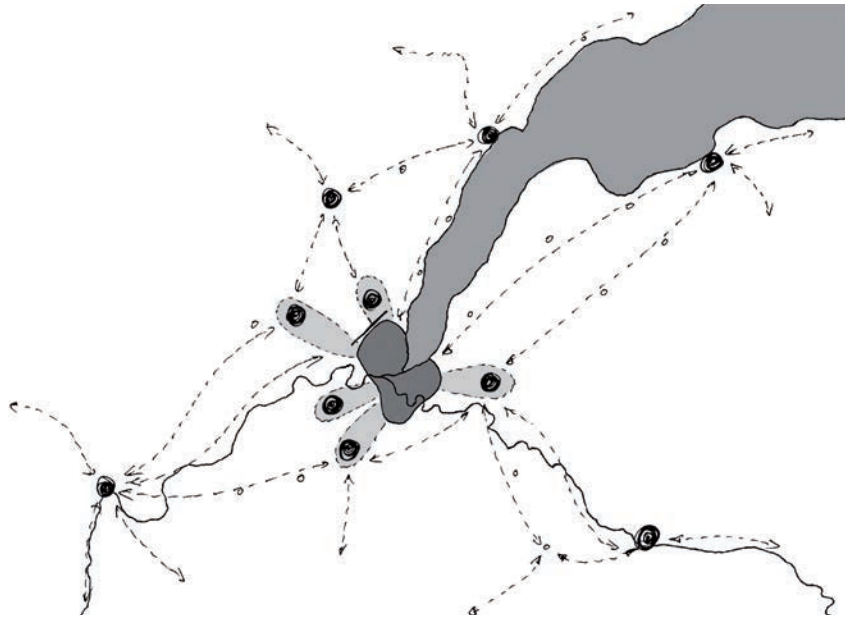


Le Léman Express en gare de Lancy - Pont-Rouge : une concrétisation du Projet d'agglomération 1.



Le Grand Genève, du projet d'agglomération 1 au projet d'agglomération 4

LE PROJET D'AGGLOMÉRATION 1 Structurer l'armature principale du territoire



Le cœur d'agglomération et les centres régionaux

En 2007, le Projet d'agglomération 1 a permis aux acteurs du territoire de se rassembler autour de l'articulation urbanisation-mobilité et de politiques de services menées de chaque côté de la frontière, traitant du logement, de l'économie, de la santé, de l'agriculture, de l'environnement. L'aménagement du territoire s'organise le long des infrastructures ferroviaires et de transports publics avec des interfaces multimodales, dans le centre de l'agglomération.

→ Le Projet d'agglomération 1 a financé notamment le prolongement du tramway Genève - Annemasse, la mise en fonction du bus à haut niveau de service d'Annemasse Agglomération, ainsi que la création des espaces publics autour des nouvelles gares Léman Express et des axes tram.

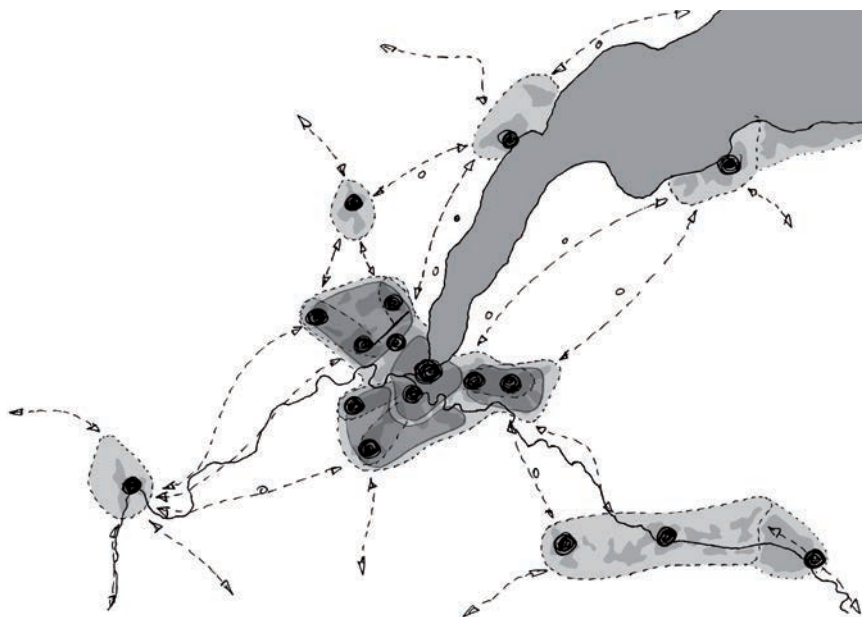


Prolongement du tramway vers Annemasse



Espaces publics autour de la gare des Eaux-Vives à Genève

LE PROJET D'AGGLOMÉRATION 2 Construire la multipolarité du Grand Genève



En 2012, l'engagement politique transfrontalier a été confirmé à l'occasion du Projet d'agglomération 2. Il reconnaît et affirme la multipolarité du Grand Genève, constitué d'une agglomération centrale et d'agglomérations régionales, qui structurent elles aussi des réseaux de transports, y compris de modes doux.

L'agglomération centrale transfrontalière et les agglomérations régionales

→ **Le Projet d'agglomération 2 a soutenu notamment la poursuite de l'extension du réseau de tramways et de bus à haut niveau de service vers Saint-Julien-en-Genevois, Gex et la consolidation de la voie verte d'agglomération.**

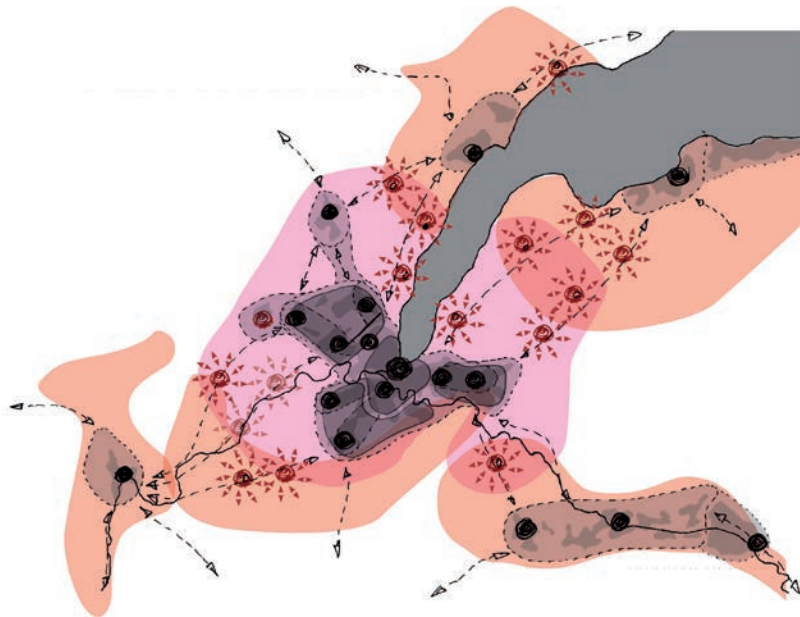


Aménagements BHNS Rue du Lycée à Gex



Passage sous voie à Gland

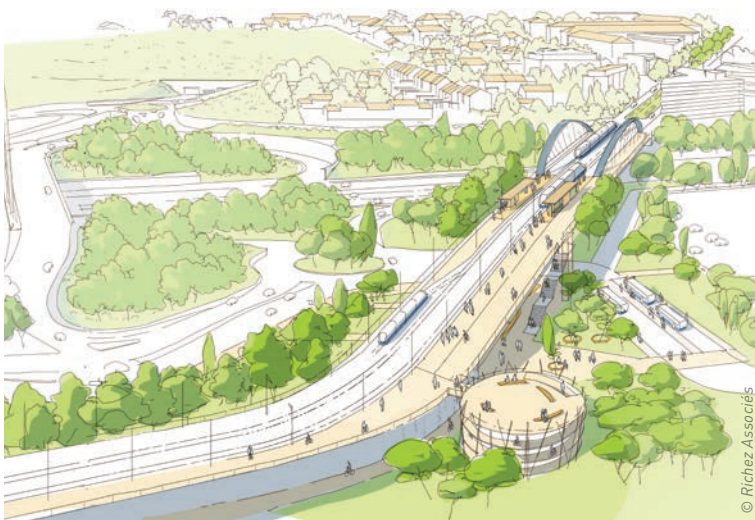
LE PROJET D'AGGLOMÉRATION 3 Un projet de territoire pour le Grand Genève



Les bassins de vie

En 2016, à l'occasion de la 3^e génération de Projets, le Grand Genève a souhaité établir un projet de territoire. Celui-ci établit une vision à long terme de l'agglomération, à laquelle l'ensemble de ses partenaires adhère, pour guider les nombreux projets conduits sur le territoire. Le Projet d'agglomération 3 prend en compte les spécificités des territoires, notamment de l'espace des bourgs et villages qui participent, eux aussi, aux côtés de l'agglomération centrale et des agglomérations régionales, à la structuration du territoire.

→ Le Projet d'agglomération 3 accompagne en particulier des interfaces multimodales autour des gares du Léman Express, des mesures en faveur des modes doux (vélo, marche), le tramway Nations – Grand Saconnex ou le bus à haut niveau de service vers Vernier.



Projet de tramway Nations – Grand-Saconnex



Nouvelle passerelle de l'interface multimodale de Thonon-Les-Bains



Construction du quartier de l'Étang à Vernier



Ecoquartier des Sires à Bonneville



Renaturation du Nant d'Avril et aménagement pour la mobilité douce à Meyrin

LE PROJET D'AGGLOMÉRATION 4

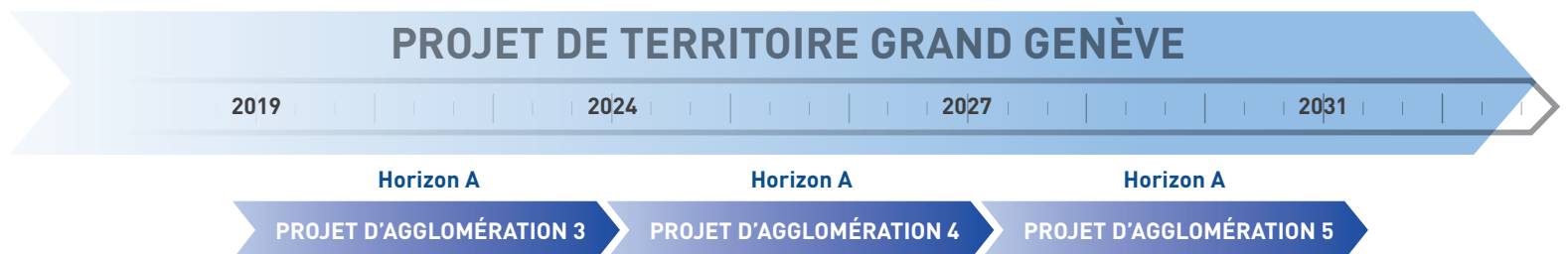
Des engagements aux réalisations

Le Projet d'agglomération de 4^e génération s'inscrit dans la continuité des Projets d'agglomération précédents. Au fil des générations, le renforcement des collaborations transfrontalières apporte une lecture plus fine du fonctionnement territorial et précise la vision d'ensemble du Grand Genève, tant à l'échelle du territoire qu'à l'échelle plus locale des PACA.

Depuis 2007, ce sont plus de 500 MF de subventions fédérales qui ont été apportées au territoire grâce aux Projets d'agglomération !

Le Projet d'agglomération 4 consolide la vision d'ensemble des générations précédentes et les stratégies sectorielles qui en découlent. Il se concentre sur la coordination urbanisation-transport, l'environnement-paysage étant traité de façon plus transversale.

Le Projet d'agglomération 5 s'appuiera sur une vision d'ensemble renouvelée afin d'intégrer pleinement la transition écologique, en cohérence avec les enjeux liés à la lutte contre le réchauffement climatique et avec les documents de planification franco-valdo-genevois.



Le Projet d'agglomération, un outil au service du Projet de territoire

MESURES
URGENTES

CONSTRUIRE L'ARMATURE PRINCIPALE DU GRAND GENÈVE

- Liaison CEVA
- Tramways Cornavin – Onex – Bernex et Cornavin – Meyrin – CERN

PA1

2007

RENFORCER ET ACCOMPAGNER L'ARMATURE PRINCIPALE

- Mobilité : Interfaces multimodales CEVA, améliorations ponctuelles du réseau ferroviaire (Genève - Coppet, points de croisement), poursuite du réseau de transport public structurant (tramway et bus à haut niveau de service d'Annemasse), liaisons structurantes modes doux (Voie verte d'agglomération, rabattements.)
- Urbanisation : Politiques de services, urbanisation autour des interfaces multimodales, des axes urbains radiaux et des gares CEVA
- Environnement : Charpente paysagère comme socle territorial de l'agglomération

PA2

2012

RENFORCER LES CENTRES RÉGIONAUX D'AGGLOMÉRATION

- Mobilité : Développement du réseau structurant de transports publics transfrontalier : tramway vers Saint-Julien-en-Genevois, bus à haut niveau de service Genève - Ferney - Gex, extension de la voie verte d'agglomération, rabattements vers les interfaces multimodales dans le district de Nyon
- Urbanisation : Confortement des agglomérations régionales et développement des axes urbains avec les grands projets urbains
- Environnement-Paysage : Déploiement du projet paysage : agriculture, corridors biologiques, mesures paysagères

PA3

2016

METTRE EN VALEUR LE LÉMAN EXPRESS, CONFORTER LE CŒUR D'AGGLOMÉRATION ET LES BASSINS DE VIE

- Mobilité : Interfaces multimodales des agglomérations régionales (Thonon-les-Bains, La Roche-sur-Foron, Perrignier, Reignier-Esery, Bons-en-Chablais), poursuite du réseau de transport public
- Urbanisation : Confirmation des sites stratégiques de développement, prise en compte de l'espace des bourgs et villages
- Environnement-Paysage : Maillage vert, espaces publics

PA4

2021

CONSOLIDER ET RENFORCER LES RÉSEAUX DU GRAND GENÈVE ET PRÉPARER LES FUTURS DÉVELOPPEMENTS

- Mobilité : Interfaces multimodales des centres locaux, rabattements en modes doux vers les gares, finalisation du réseau de transports publics structurants, valorisation des modes doux au service des proximités, préparation de l'extension de la gare de Cornavin
- Urbanisation : Qualité des espaces urbains favorable au développement des pratiques de proximité
- Environnement-Paysage : Intégration des enjeux liés au réchauffement climatique, à la nature en ville et à la réduction des nuisances dans l'espace urbain



An aerial photograph showing a multi-lane highway with a central median. To the right of the highway, a biological bridge is under construction, featuring a series of vertical wooden posts. The background consists of a dense forest and distant mountains under a blue sky with light clouds. A small car is visible on a road to the right of the bridge.

Le Projet d'agglomération 4 : état des lieux, vision, stratégies, mesures

Analyse de la situation et des tendances

ENVIRONNEMENT-PAYSAGE

Le Grand Genève bénéficie d'un cadre naturel, agricole et paysager reconnu qui participe à l'attractivité du territoire mais subit les effets de la pression démographique et urbaine. Les surfaces consacrées à l'agriculture diminuent. Les espaces agricoles et naturels souffrent de la présence humaine (étalement urbain, pression sur les ressources naturelles, impact sur les espèces animales, etc.). Dans les zones les plus urbanisées, les nuisances (pollution de l'air, bruit, etc.) perturbent la vie des habitants, malgré de nombreuses actions mises en œuvre.

Les planifications et les projets accordent une place de plus en plus importante au respect des écosystèmes biologiques et à la nature en ville (végétation, sols naturels, eau) pour répondre aux attentes de la population et s'adapter au changement climatique.

URBANISATION

Le Grand Genève est un territoire dont les dynamiques démographiques et économiques sont fortement polarisées par Genève, avec une aire d'influence toujours plus large.

Malgré les efforts entrepris par les collectivités, la construction des logements se réalise majoritairement en France et les emplois se développent principalement dans le cœur d'agglomération genevois. Cette situation est préjudiciable à l'équilibre du territoire puisqu'elle génère d'importants flux pendulaires et fragilise les agglomérations régionales au sein du Grand Genève.

L'accueil de la croissance démographique au sein du territoire est un sujet de débat important, notamment compte tenu des capacités d'accueil réelles au-delà de 2030. Afin de limiter l'artificialisation des sols et de favoriser la densification, de nouvelles capacités d'accueil devront être identifiées collectivement dans les aires urbaines.

L'implantation des activités commerciales du territoire est aujourd'hui largement remise en question sur le plan politique et par l'évolution des habitudes d'achats.

Pour consolider les centres urbains, le Projet d'agglomération 4 doit voir aboutir la réalisation des projets urbains en densification et des quartiers proches des transports publics. Ces villes sont repensées autour d'espaces publics renouvelés, apportant de la proximité pour les besoins quotidiens.

MOBILITÉ

Les différents Projets d'agglomération ont permis la mise en place d'infrastructures de mobilité, contribuant à l'amélioration des dessertes, ainsi que le prolongement et la connexion des réseaux de transports entre les deux pays. La consolidation de ces réseaux doit se poursuivre.

Ces avancées permettent désormais aux habitants du Grand Genève d'utiliser le Léman Express, les tramways transfrontaliers, les bus à haut niveau de service et un réseau de voies vertes pour leurs déplacements quotidiens. Les interfaces multimodales créées ces dernières années connectent les espaces urbains et les réseaux de transports.

Cependant, la mobilité au sein du Grand Genève reste encore majoritairement individuelle et motorisée, ce qui génère des congestions récurrentes, des conflits d'usage et des zones d'accumulation d'accidents sur certains axes routiers et aux passages des douanes. Le Projet d'agglomération 4 doit donc poursuivre les efforts en faveur d'un report modal accru, en développant les alternatives à la voiture individuelle, notamment en rive droite du lac Léman et dans les relations transfrontalières, en développant les interfaces multimodales et en améliorant la gestion du trafic dans les zones urbaines pour permettre à tous les types d'utilisateurs de partager les espaces publics ou routiers. Une attention particulière devra être portée aux axes tangentiels de mobilité piétonne et cyclable.

Mise en œuvre : enjeux

La rapide appropriation par les habitants des mesures mises en œuvre témoigne de leur pertinence pour le Grand Genève.

Les maîtres d'ouvrage du Grand Genève doivent poursuivre leurs efforts pour concrétiser les mesures inscrites dans les trois premiers Projets d'agglomération, malgré les difficultés rencontrées.

Dans un souci de réalisme et de pragmatisme, **le Projet d'agglomération 4 ne propose que des mesures dont le degré de maturité a été jugé suffisant, accompagnées de ressources adéquates pour assurer leur réalisation** dans le calendrier fixé par la Confédération, avec un début des travaux entre 2024 et 2027.

Le GLCT Grand Genève accompagne les maîtres d'ouvrage dans la détermination de leurs mesures et se tient à leurs côtés pour l'obtention de la subvention fédérale. Les mécanismes de gouvernance et de financement sont adaptés aux besoins des habitants et de l'économie et facilitent la réalisation des projets.



Quartier des communaux d'Ambilly à Thônex

Vision d'ensemble 2040

Les partenaires du Grand Genève partagent une même vision à l'horizon 2040 pour construire, ensemble, une métropole :

VERTE

- La charpente paysagère (structure naturelle et agricole) est préservée et constitue le socle du territoire.
- Le maillage vert assure la continuité et la perméabilité entre les entités du territoire ; il permet de développer la nature en ville.
- La charpente paysagère et le maillage vert sont des réservoirs de biodiversité, des espaces de respiration et de délasserment pour les habitants.

MULTIPOLAIRE

- Les centres métropolitains, régionaux et locaux ainsi que les villages et les pôles d'activités majeurs sont diversifiés et complémentaires.
- Le réseau rapide métropolitain des transports publics (Léman Express et Trains express régionaux, interurbain, rabattements), le réseau des transports individuels motorisés ainsi que les liaisons modes doux structurantes (voies vertes, liaisons) soutiennent la multipolarité.

COMPACTE

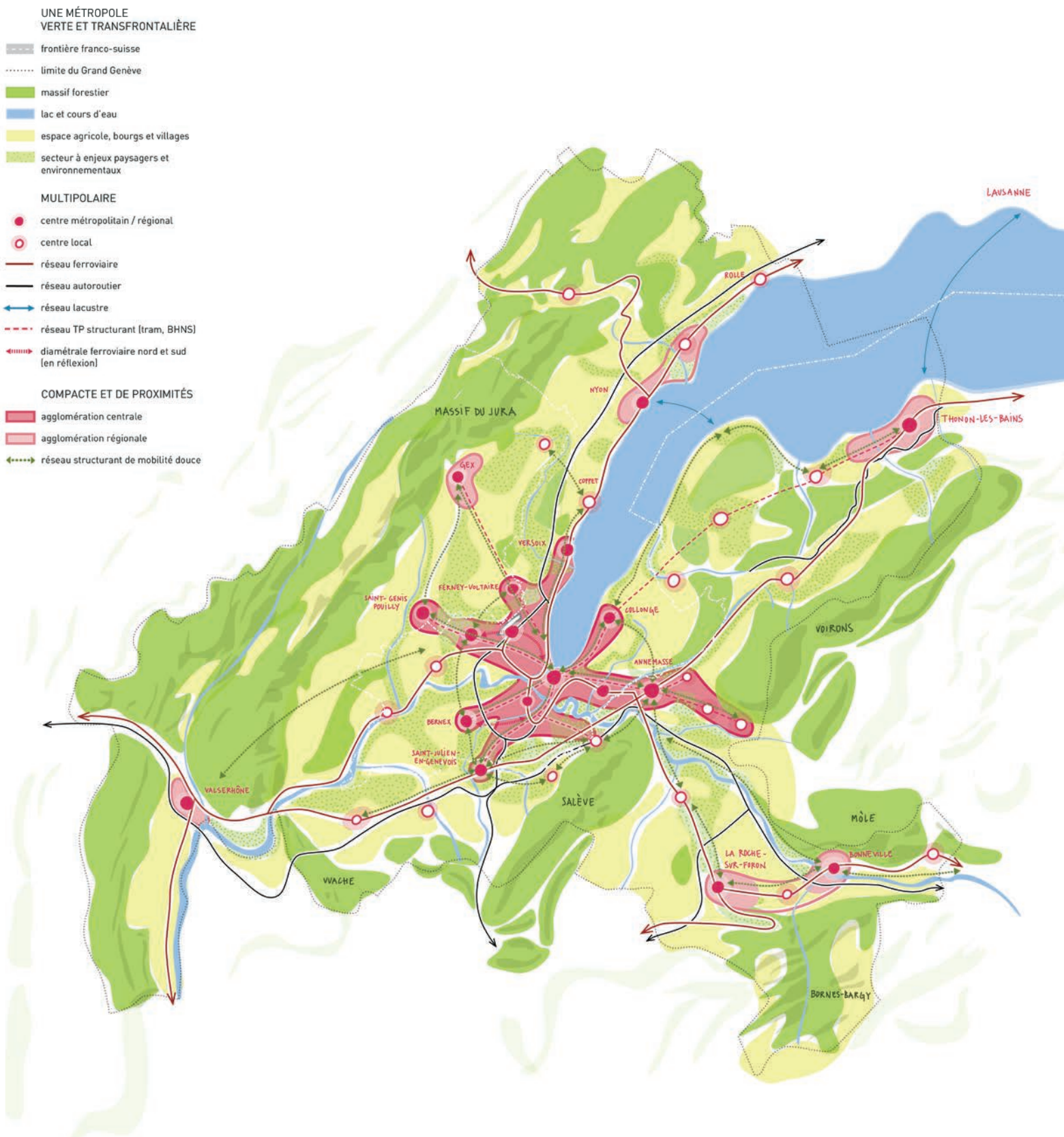
- Les espaces urbains se qualifient par :
 - > une densité élevée et adaptée au contexte ;
 - > une qualité urbaine élevée ;
 - > une large place laissée à la végétalisation et à la nature en ville ;
 - > des espaces publics sûrs, confortables et inclusifs ;
 - > des espaces routiers pacifiés.

DE PROXIMITÉS

- Proximité spatiale : les centres, les villages et quartiers sont porteurs de proximité pour la vie quotidienne. Les transports publics, les loisirs de proximité ainsi que l'économie locale sont facilement accessibles.
- Proximité temporelle : les transports publics et les modes doux assurent des liaisons performantes.

TRANSFRONTALIÈRE

- Les équilibres territoriaux et la solidarité sont recherchés entre les différentes composantes du Grand Genève (ressources naturelles, logements, emplois, fonctions, mobilité, services et équipements).
- Les mécanismes de gouvernance et de financement sont adaptés aux besoins des habitants et de l'économie ; ils facilitent la réalisation des projets.



Stratégies

POUR LE GRAND TERRITOIRE

STRATÉGIES ENVIRONNEMENT- PAYSAGE

PRÉSERVER, RESTAURER, CRÉER ET VALORISER LE GRAND PAYSAGE ET SES COMPOSANTES ÉCOLOGIQUES

- > Garantir les continuités naturelles et les corridors biologiques
- > Pérenniser une agriculture durable
- > Aménager les lisières urbaines

... pour une métropole verte

STRATÉGIES URBANISATION

MAÎTRISER L'OCCUPATION DU SOL

- > Fixer les limites à l'urbanisation
- > Consolider la ville prioritairement dans les aires urbaines compactes
- > Prioriser les sites de développement autour de l'armature multipolaire
- > Définir un nouvel accord politique territorial

... pour une métropole verte, multipolaire, compacte, de proximité et transfrontalière

STRATÉGIES MOBILITÉ

RENFORCER LES RÉSEAUX STRUCTURANTS

- > Préparer les futurs développements ferroviaires
- > Adapter le réseau routier régional aux planifications nationales
- > Conforter les transports publics structurants pour soutenir la multipolarité
- > Renforcer le réseau cyclable structurant transfrontalier
- > Faciliter l'intermodalité avec les interfaces multimodales

... pour une métropole verte, multipolaire, compacte, de proximité

STRATÉGIES TRANSVERSALES

POUR LES CENTRES URBAINS

AMÉLIORER LE CADRE DE VIE DES HABITANTS

- > Régénérer les espaces bâtis, réduire les nuisances

... pour une métropole verte

S'APPUYER SUR LA DYNAMIQUE ÉCONOMIQUE POUR CONFORTER LES FONCTIONS DE PROXIMITÉ

- > Proposer un cadre spatial favorable à une économie locale et diversifiée
- > Garantir l'accueil d'activités économiques dans les aires urbaines
- > Maîtriser la localisation des équipements commerciaux au bénéfice des centres

... pour une métropole verte, multipolaire, compacte, de proximité et transfrontalière

PACIFIER LES CENTRES URBAINS

- > Pacifier le trafic dans les espaces bâtis
- > Agir sur le stationnement de façon coordonnée
- > Favoriser la mobilité piétonne et le séjour dans les espaces publics
- > Préfigurer une stratégie marchandises d'agglomération

... pour une métropole verte, multipolaire, compacte, de proximité

POUR CHANGER LES COMPORTEMENTS ET AMÉLIORER LA QUALITÉ DES PROJETS

SYSTÉMATISER LA PRISE EN COMPTE DES ENJEUX PAYSAGERS ET ENVIRONNEMENTAUX DANS LES PROJETS

- > Conforter le rôle central du paysage
- > Evaluer la prise en compte des enjeux paysagers et environnementaux dans les projets

... pour une métropole verte, compacte, de proximité et transfrontalière

VEILLER À L'ACCEPTABILITÉ DE LA DENSIFICATION URBAINE

- > Adapter les densités et formes urbaines au contexte
- > Améliorer la qualité et le maillage des espaces publics

... pour une métropole verte, compacte, de proximité et transfrontalière

ACCOMPAGNER LA MOBILITÉ PAR DES SOLUTIONS TRANSVERSALES

- > Améliorer la sécurité du trafic
- > Accompagner la mutation de la mobilité

... pour une métropole verte, de proximité

- > Accélérer la mise en œuvre des mesures
- > Observer le territoire et son évolution

... pour une métropole verte, compacte, de proximité et transfrontalière

Périmètres d'aménagement coordonnés d'agglomération (PACA)

GENÈVE – ROLLE

Garantir la mixité sociale et la diversité des activités dans les centres, limiter la pression sur les espaces naturels, agricoles et villageois et renforcer les liens transfrontaliers.

Mesure structurante d'agglomération (Horizon A):

- > Elargissement et extension de la voie verte
Versoix – Pregny-Chambésy (12-53)

Opération stratégique:

- > Nyon – Gland

GENÈVE – SAINT-GENIS – GEX

Compléter la desserte en transports publics et modes doux à la hauteur des besoins de ce secteur très dynamique et construire «un morceau de ville» avec des espaces publics de qualité.

Mesure phare d'agglomération (Horizon A):

- > Prolongement du tram du P47 à Ferney-Voltaire et requalification de l'axe urbain (32-1-7)

Mesure expérimentale environnement-paysage:

- > Parc linéaire des sports: création d'un îlot de fraîcheur dans le secteur de Châtelaine

Opérations stratégiques:

- > Nations – Grand-Saconnex – Ferney > Meyrin – Zimeysa – St-Genis > Aéroport nord et sud

BELLEGARDE

Développer l'identité verte du PACA, inciter au report modal en favorisant la densification autour des gares et les projets modes doux; consolider l'agglomération régionale de Valserhône.

Opération stratégique:

- > Centre régional de Valserhône

GENÈVE – BERNEX – SAINT-JULIEN

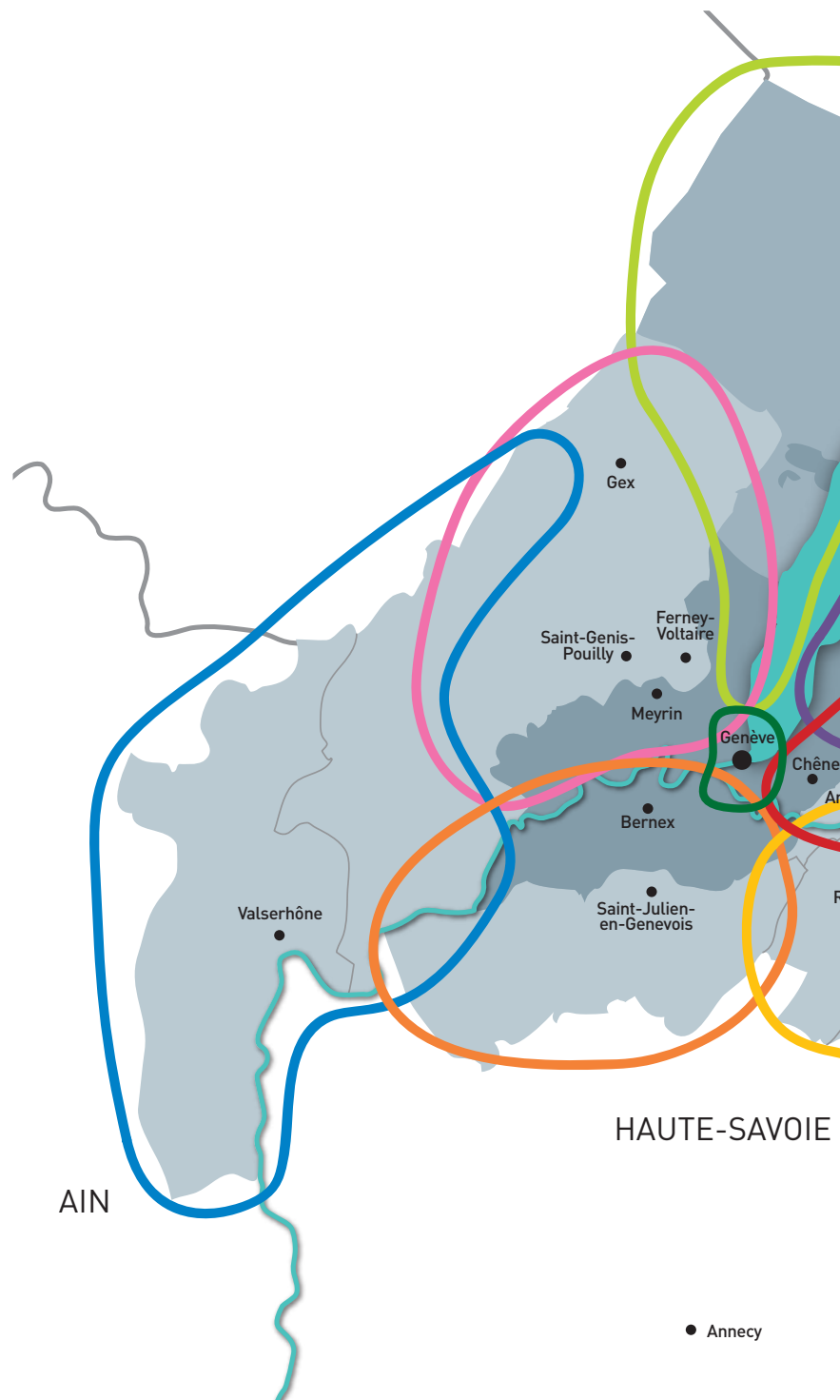
Instaurer une démarche coordonnée pour gérer les nuisances dues à l'autoroute surchargée, créer des axes urbains denses et qualitatifs desservis par le tram et développer les conditions d'accueil et le positionnement des secteurs d'activités du côté français.

Mesure structurante d'agglomération (Horizon A):

- > Voie verte Bernex – Bois de la Bâtie (34-17)

Opérations stratégiques:

- > Genève – Lancy – Onex – Bernex > Lancy – Plan-les-Ouates – Saint-Julien



La volonté du Grand Genève de mieux tenir compte des besoins des territoires a conduit à l'émergence des PACA, périmètres fonctionnels liés aux grands axes de déplacements et à leurs bassins de vie. Les opérations stratégiques sont des périmètres au sein desquels se superposent les enjeux en matière d'urbanisation, de transport et d'environnement-paysage.



CHABLAIS

Renforcer la coordination entre urbanisation et transports publics, densifier prioritairement autour des gares, pacifier les traversées des localités en anticipant la nouvelle liaison 2x2 voies Machilly – Thonon et développer un tourisme doux.

Opération stratégique :

- > Thonon-les-Bains gare – Centre

GENÈVE – ANNEMASSE – SALÈVE

Maintenir la diversité sociale et fonctionnelle et consolider les centres comme lieux de vie pour tous, poursuivre la mutation vers une mobilité durable pour tous les déplacements.

Mesures phares et structurantes d'agglomération (Horizon A) :

- > Prolongement du tram Annemasse – Secteur Dusonchet Perrier et espaces publics (36-1-11)
- > Aménagement d'un BHNS en rabattement sur le Léman Express Annemasse – Bonne (36-1-21)

Opérations stratégiques :

- > Axe urbain transfrontalier Genève – Annemasse (tramway)
- > Annemasse – Cranves-Sales – Bonne > Gare de Machilly

ARVE PORTE DES ALPES

Utiliser le levier du Léman Express pour équiper et densifier les secteurs des gares et organiser le rabattement transports publics et modes doux, accentuer la mixité fonctionnelle dans les centres et développer un tourisme de proximité.

Mesure structurante d'agglomération (Horizon A) :

- > Aménagement de l'interface multimodale en gare de Marignier (15-29)

Opération stratégique :

- > 5 interfaces multimodales autour des gares du Léman Express

CŒUR D'AGGLOMÉRATION

Organiser le cœur d'agglomération pour un fonctionnement à l'échelle transfrontalière, conforter Cornavin dans son rôle de gare principale du Grand Genève, accompagner le développement du quartier Praille – Acacias – Vernets avec des mesures MD et d'espaces publics, rééquilibrer les usages de l'espace public pour réduire les nuisances et favoriser le lien social.

Mesures phares d'agglomération (Horizon A) :

- > Réaménagement des espaces publics de l'interface multimodale de Genève Cornavin phase 1 (30-29)
- > Adaptation de l'infrastructure tram Cornavin – Terreaux du Temple, y compris requalification du boulevard James-Fazy (30-58)

Opérations stratégiques :

- > Gare de Cornavin > Praille – Acacias – Vernets

Mesures

Le Projet d'agglomération 4 compte **49 mesures d'urbanisation se déployant sur les horizons As4 et Bs4** (2024 à 2031). Ces mesures, **situées dans les sites prioritaires de développement**, ciblent un programme de mise en œuvre en coordination avec les mesures de mobilité de la 4e génération.

Elles visent à concentrer l'essentiel des capacités d'accueil dans les **aires urbaines** du Grand Genève, renforcer les **centres métropolitains, régionaux ou locaux** et **consolider l'armature multipolaire**.

Elles garantissent la densification préférentielle autour du réseau de transport public structurant et des interfaces multimodales principales et favorisent la densification des pôles d'activités métropolitains.

7 mesures environnement-paysage sont prévues sur la période 2024 - 2027. Il s'agit de mesures particulièrement illustratives des actions envisagées sur le territoire qui permettent prioritairement la restauration de fonctionnalités biologiques ou la requalification d'espaces publics verts en lien avec des projets urbains et de mobilité.

Ces mesures ont une **vocation d'impulsion ou d'expérimentation** sur de nouvelles thématiques portées par les stratégies du Projet d'agglomération 4.

En matière de mobilité, le Grand Genève sollicite un cofinancement fédéral pour :

- Un total de 520.8 MF en horizon A4 (réalisation 2024 - 2027) :
 - > 23 mesures infrastructurelles, pour un montant global de 449.9 MF
 - > 1 paquet de mesures Mobilité douces pour un montant de 46.0 MF
 - > 1 paquet de mesures Sécurité du trafic pour un montant de 14.8 MF
 - > 1 paquet de mesures Gestion du trafic pour un montant de 10.1 MF
- Un total de 352.4 MF en horizon B4 (réalisation 2028 - 2031) :
 - > 19 mesures infrastructurelles, pour un montant global de 343.1 MF
 - > 1 paquet de mesures Mobilité douces pour un montant de 9.3 MF

En complément de ces mesures sollicitant un financement fédéral, l'agglomération s'engage à réaliser 11 mesures de transport sans demande de cofinancement (qualifiées de Ae4 ou Be4 selon l'horizon considéré) dont l'objet est de soutenir et consolider les effets de mesures cofinancées.

**VINGT-TROIS MESURES D'INFRASTRUCTURES DE MOBILITÉ ET TROIS PAQUETS DE MESURES
AVEC CONTRIBUTION FÉDÉRALE FORFAITAIRE - RÉALISATION À L'HORIZON A (2024 - 2027)**

NUMÉRO MESURE	NOM MESURE	TYPLOGIE	SECTEUR	MONTANT
30-29	Réaménagement des espaces publics de l'interface multimodale de Genève Cornavin (phase 1)	Plateforme multimodale	Genève	45,5 MF
30-58	Adaptation de l'infrastructure tram Cornavin – Terreaux du Temple y compris requalification du boulevard James-Fazy	Tramway	Genève	35,0 MF
32-1-7	Prolongement transfrontalier du tram Nations – Grand-Saconnex entre l'interface multimodale P47-P49 et Ferney-Voltaire	Tramway	Transfrontalier	84,0 MF
36-1-11	Prolongement du tram Annemasse – Secteur Dusonchet Perrier, y compris requalification des espaces publics	Tramway	France	35,2 MF
12-53	Élargissement de la voie verte Versoix – Pregny – Chambésy et extensions en direction de Collex-Bossy et de Genève	Mobilité douce	Genève	10,3 MF
15-29	Aménagement de l'interface multimodale en gare de Marignier	Plateforme multimodale	France	6,1 MF
34-16	Prolongement du tram TCOB à Vailly et requalification de l'interface multimodale	Tramway	Genève	10,0 MF
34-17	Aménagement d'une voie verte entre Bernex et le Bois de la Bâtie – tronçon du parc agro-urbain au Bois de la Bâtie	Mobilité douce	Genève	22,4 MF
36-1-21	Aménagement d'un bus à haut niveau de service en rabattement du Léman Express : Gare d'Annemasse – Cranves-Sales – Bonne-Hôpital CHAL	Transport Public route	France	18,7 MF
12-28	Requalification de la route de Suisse (3 ^e étape) : tronçons sur Prangins et Gland	Sécurité de l'espace routier	Vaud	28,4 MF
30-54	Requalification de l'avenue de la Paix et reconstruction du pont supérieur en faveur des TP et des MD de la place des Nations à la place Albert-Thomas	Sécurité de l'espace routier	Genève	23,3 MF
30-56	Réaménagement de la place de Sardaigne et de la place Vibert en faveur des transports publics et des modes doux	Sécurité de l'espace routier	Genève	5,2 MF
30-57	Réaménagement de la rue du Collège, rue des Moraines et rue de la Fontenette en faveur des modes doux et des transports publics	Sécurité de l'espace routier	Genève	5,2 MF
31-18	Requalification en faveur des transports publics et des modes doux du passage inférieur route de l'Etraz	Sécurité de l'espace routier	Vaud	15,0 MF
32-1-25	Réaménagement du chemin Sarasin et du chemin de Terroux en accompagnement du tram Nations – Grand-Saconnex – Ferney-Voltaire	Sécurité de l'espace routier	Genève	7,0 MF
32-1-27	Réaménagement du chemin du Pommier et de la route des Morillons en accompagnement du tram Nations – Grand-Saconnex – Ferney-Voltaire	Sécurité de l'espace routier	Genève	6,5 MF
32-2-2	Axe fort transports publics sud autoroute section Chemin du Pavillon – Pont Pavillon	Transport Public route	Genève	6,3 MF
32-2-21	Réaménagement de l'avenue A.-F. Dubois en faveur des modes doux et transports publics	Transport Public route	Transfrontalier	6,3 MF
33-26	Construction d'une passerelle modes doux entre Champs-Prévoist et les Batailles en lien avec la voie verte d'agglomération	Mobilité douce	Genève	9,0 MF
33-29	Réaménagement multimodal du réseau routier cantonal dans la Zimeysaver : route du Nant-d'Avril ouest	Sécurité de l'espace routier	Genève	22,0 MF
33-31	Réaménagement de la route de Peney entre la route de Canada et la route de Vernier communale	Sécurité de l'espace routier	Genève	27,4 MF
35-33	Amélioration de l'itinéraire modes doux le long de la route de Saint-Julien entre la gare de Lancy-Bachet et le chemin de Grange-Collomb	Mobilité douce	Genève	5,8 MF
37-12	Renfort de l'accessibilité à l'interface multimodale de Thonon-les-Bains, valorisation des performances transports publics et modes doux	Sécurité de l'espace routier	France	15,3 MF
50-0	Paquet de 3 mesures avec contribution forfaitaire « Gestion du trafic »	Gestion du trafic	Grand Genève	10,1 MF
51-0	Paquet de 21 mesures avec contribution forfaitaire « Mobilité douce »	Mobilité douce	Grand Genève	46,0 MF
52-0	Paquet de 4 mesures avec contribution forfaitaire « Sécurisation / Valorisation de l'espace routier »	Sécurité de l'espace routier	Grand Genève	14,8 MF

Perspectives : une vision d'ensemble renouvelée

Le Projet d'agglomération 4 conclut un premier cycle de planification de la métropole du Grand Genève, engagé en 2007 et basée sur une organisation cohérente et coordonnée du territoire, une gouvernance et des projets.

Durant ces presque quinze années, le Grand Genève s'est progressivement structuré, construit et a su développer des modes de coopération parfois inédits mais toujours adaptés à sa spécificité transfrontalière.

Il a également été confronté à des moments de tension et à des crises ; la dernière en date, liée au contexte sanitaire, a révélé avec une acuité particulière la dimension de bassin de vie partagé du Grand Genève.

Aujourd'hui, les élus du Grand Genève affirment leur volonté commune d'apporter des réponses concrètes et ambitieuses aux enjeux de la crise climatique et de la transition écologique, déterminantes pour le devenir de notre territoire dans les cinquante prochaines années.

Ainsi, en parallèle de l'élaboration du Projet d'agglomération 4, le GLCT Grand Genève a engagé une démarche partenariale de fond pour établir une charte engageant l'ensemble de ses partenaires, complétée d'un plan d'actions pour mettre le territoire sur la trajectoire de la neutralité carbone à l'horizon 2050, avec, comme objectif intermédiaire, une diminution de 60% des gaz à effet de serre d'ici à 2030.

Nommée **Grand Genève en transition**, cette démarche réinterroge de manière transversale de nombreuses thématiques pour apporter des solutions pertinentes, adaptées et équilibrées aux défis qui s'annoncent. En plus des thématiques liées à l'aménagement du territoire, elle traite de la cohésion sociale, de l'économie, de l'énergie et de la biodiversité et laisse une grande place à la concertation et à l'association du public.

En matière d'urbanisation, de transport et d'environnement-paysage, elle servira de socle à la **refonte de la vision territoriale transfrontalière**, étroitement coordonnée avec la révision des documents de planification directrice des territoires.

Elle va nécessairement réinterroger les fondements de la vision d'ensemble actuelle du Grand Genève en matière de grands équilibres territoriaux, de priorité donnée aux espaces ouverts et aux ressources, de répartition de la croissance et de ses effets ou d'infrastructures majeures.

Appliquée aux Projets d'agglomération, cette vision territoriale transfrontalière renouvelée sera naturellement à la base de la future vision d'ensemble dès la cinquième génération du Projet. A ce titre, les mesures prévues aux horizons B et C du présent Projet d'agglomération seront examinées avec un nouveau prisme d'analyse qui pourra conduire au besoin d'en renforcer les effets ou d'interroger la priorité qui leur est donnée.

A travers ce nouvel élan fédérateur qui s'annonce, le Grand Genève entend renforcer encore sa cohésion, poursuivre sa construction et affirmer sa dimension d'échelle territoriale de pertinence.





Signatures

Signatures

RÉPUBLIQUE ET CANTON DE GENÈVE

Antonio HODGERS

*Conseiller d'Etat
Département du territoire*



CANTON DE VAUD

Christelle LUISIER BRODARD

*Conseillère d'Etat
Département des institutions
et du territoire*



VILLE DE GENÈVE

Frédérique PERLER

Maire



RÉGION DE NYON

Gérald CRETEGNY

Président



RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Laurent WAUQUIEZ

Président



DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE

Christian MONTEIL

Président



DÉPARTEMENT DE L'AIN

Jean DEGUERRY

Président



**PÔLE MÉTROPOLITAIN
DU GENEVOIS FRANÇAIS**

Christian DUPESSEY

Président





www.grand-geneve.org/pa4

CONTRIBUTEURS

L'ÉQUIPE GRAND GENÈVE

Ludovic ANTOINE, Matthieu BARADEL, Emilie BASSETTO, Frédéric BESSAT, Alix BOUGAIN, Ingrid CARINI, Marion CHARPIE-PRUVOST, Philippine CRIVELLI, Axelle EGON, Laure FABIANI, Hervé FAUVAIN, Louise FLATTET, Brice FUSARO, Marc GENIX, Charlène GRILLET, Annina HIRSCHI-WYSS, Mathieu IGLESIAS, Sébastien JERDELET, Charlotte LE GOUIC, Louca LERCH, Thierry MAEDER, Lionel PELUD, Marion PESENTI, Virginie PIRENS, Bryan POLI, Anne PONCHON, Pascale ROULET-MARIANI, Güner SENGUL JURANVILLE, Aurélie STAMM, Sylvie VARES, Joël VETTER, Hervé VILLARD, Cécilia VIRET, Ghislaine WILLEMEN

LE FORUM D'AGGLOMÉRATION DU GRAND GENÈVE ET SA COMMISSION PA4

LE COMITÉ TECHNIQUE, LE COMITÉ DE COORDINATION, LES PARTENAIRES ET MAÎTRES D'OUVRAGE

LES MANDATAIRES

Productions cartographiques: urbaplan et topomat

Accompagnement et PACA: CEVADE

Assistance à maîtrise d'ouvrage: TRANSITEC, urbaplan et BHP RAUMPLAN

Graphisme et mise en page: Fany Hemidi & Yan Rubin

GLCT Grand Genève

Présidence du Conseil d'Etat
Rue de l'Hôtel-de-Ville 2
Case postale 3964 - 1211 Genève 3

Pôle métropolitain du Genevois français

T +33 (0)4 50 04 54 08
infos@grand-geneve.org

Région de Nyon

T +41 (0)22 361 23 24
info@regiondenyon.ch

République et Canton de Genève

T +41 (0)22 546 73 40
grand-geneve/detat.ge.ch